

N°26
ÉTÉ

Villers d'Avenir

Votre bulletin d'information municipale



2019



Renseignements utiles

Mairie

02 31 77 02 18
Mail : mairie@villersbocage14.fr

Lundi	Mardi au vendredi	Samedi
	9h - 12h 13h30 - 16h	9h - 12h
13h30 - 16h		

Pré-Bocage Intercom

Le pôle population, jeunesse, développement économique, environnement :
18 rue Emile Samson à Villers-Bocage/02 31 77 57 48
Le Pôle urbanisme et déchets/02 31 77 12 36
31 Rue de Vire à Les Monts d'Aunay (Aunay sur Odon)

Lundi/Mardi/Mercredi/Vendredi	9h - 12h	14h - 17h
Jeu	9h - 12h	

Local des permanences

Mairie - Place Maréchal Leclerc
Conciliateur de justice - Mr OZIOU :
2ème mercredi du mois : 9h-12h
Permanence pour le CAUE sur RDV :
02 31 15 59 60

Centre des finances publiques

Aunay-Sur-Odon 02 31 77 61 77
Horaires : lundi, mardi, jeudi et vendredi 13h à 16h
et fermeture le mercredi.

La Poste

02 31 25 40 21

Lundi/Vendredi	8h30 - 12h	14h - 17h
	dernière levée 15h30	
Samedi	8h30 - 12h	
	dernière levée 12h	

ADMR

Place de Gaulle - 02 31 77 33 12
Lundi, mercredi, vendredi : 9h30-11h30
Travailleuses familiales : jeudi 14h-17h

Centre Médico-Social

Les Monts d'Aunay - 02 31 77 62 41
Sur rendez-vous.
Assistantes sociales, consultation de jeunes enfants,
assistante sociale GRAM.

BACER

Rue René Huet - 02 31 77 34 67
Du mardi au samedi : 9h50-12h30 / 13h30-17h30
le dernier jeudi de chaque mois : 9h-12h
inscription et accompagnement des salariés sur
rendez-vous.

Médiathèque

Place De Gaulle - 09 65 11 15 16
Horaires : voir page 5.

EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes)

02 31 77 01 36

Office de tourisme

02 31 77 16 14

Presbytère

02 31 77 02 13

Piscine

02 31 77 00 21

Gymnase

02 31 77 24 97

Enseignement

- Ecole primaire : 02 31 77 00 26
- Restaurant scolaire (élémentaire
et maternelle) : 02 31 77 91 45
- Collège : 02 31 25 40 30

Jours de fermeture des boulangeries

BALLEROY et LEOPOLD : lundi
LUCAS et ROULLAND : mardi

Urgences

- Pompiers : 18
- Urgences médicales : (nuits, week-end, jours fériés)
: 15
- Gendarmerie : 17 ou 02 31 08 35 88
- Centre Antipoison (Rennes) : 02 99 59 22 22
- Pharmacie : (nuits, week-end, jours fériés) : 32 37
- Urgence, sécurité dépannage EDF-GDF
GDF : 0 800 47 33 33
EDF : 0 810 33 30 14

Santé

- Médecins :
Cabinet médical, rue aux Grains
Docteurs FONTAINE, CONDE, LAPLANCHE :
02 31 77 02 60
Docteur LACOMBE, rue des Halles :
02 31 77 29 92
Docteur PREVEL, rue des Halles : 02 31 77 33 55
- Cabinet ophtalmologie : 02 31 36 21 69
- Cabinet dentaire : 02 31 77 04 80
- Infirmiers :
Mesdames ASSELOT, GROULT, LEMOIGNE :
02 31 77 12 91 et 06 45 60 39 16
Monsieur LECOCQ, Mesdames PERRIER, VAUGOUDE :
02 31 77 41 20 et 06 16 54 28 61
Madame CHARDIN : 07 71 76 81 68
- Ambulances du Bocage : 02 31 77 07 08
- Centre Hospitalier d'Aunay : 02 31 71 76 76
- Cabinet vétérinaire : 02 31 77 00 22
- Pharmacie DUBOSQ : 02 31 77 00 60
- Pharmacie MARIE : 02 31 77 01 35

Déchèterie Maisoncelles Pelvey

Du 1^{er} avril au 30 septembre

	Matin	Après-midi
Lundi	10h-12h	14h-18h
Mardi		14h-18h
Mercredi	10h-12h	14h-18h
Jeudi		14h-18h
Vendredi	10h-12h	14h-18h
Samedi	10h-12h	14h-18h

Du 1^{er} octobre au 31 mars

	Matin	Après-midi
Lundi	10h-12h	14h-17h
Mardi		14h-17h
Mercredi	10h-12h	14h-17h
Jeudi		14h-17h
Vendredi	10h-12h	14h-17h
Samedi	10h-12h	14h-17h

Prenez date !

- **Jusqu'au 27 juillet** : Exposition de Ding Dingues d'Art à l'Office de Tourisme, pendant les horaires d'ouverture habituelles
- **Courant de l'été** : Exposition de cartes postales anciennes de la commune de Villers Bocage - place Maréchal Leclerc
- **Vendredi 23 août** : Visite théâtralisée "Villers-Bocage occupé, Villers-Bocage libéré" par la Troupe Tonton Marcel à 20h00 - départ Place De Gaulle - gratuit
- **Dimanche 25 août** : 4^{ème} édition de la Villeroise Nature par l'association Villers-Bocage Endurance 14
- **Du 5 août au 14 septembre** : exposition des œuvres de Pierre-Yves BONNOT à l'Office de Tourisme, pendant les horaires d'ouverture habituelles
- **Samedi 31 août** : Braderie des commerçants
- **Samedi 31 août et Dimanche 1er septembre** : 42^{ème} foire à tout de Villers- Bocage par l'association Sports et Loisirs en Pré Bocage
- **Lundi 2 septembre** : Rentrée scolaire
- **Samedi 7 septembre** : Forum des associations par PBI aux gymnases de Caumont sur Aure et Cahagnes
- **Jeudi 12 septembre** : Réunion publique concernant la Zone d'Aménagement Concertée ZAC à 20h00 au Centre Richard-Lenoir
- **Mardi 17 septembre** : Don du sang de 15h30 à 19h30 au Centre Richard Lenoir
- **Samedi 5 octobre** : Défilé de mode par l'UCIA
- **Samedi 5 octobre** : Mme Hiboux sera présente à la médiathèque de Villers-Bocage à 10h30 - sur réservation
- **Dimanche 13 octobre** : Salon des gourmandises organisé par l'UCIA à la salle des fêtes des Monts d'Aunay

Le mot du Maire

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

La vie municipale se tourne résolument vers l'avenir. Sur le plan de l'urbanisme avec la signature d'un contrat de concession avec l'aménageur NEXITY Foncier Conseil concernant la ZAC (Zone d'Aménagement Concertée) englobant les prairies jouxtant le lotissement de la Fontaine Fleurie auxquelles s'ajoute la parcelle située entre le 14 et le 20 de la rue de la Fontaine Fleurie, et le champ à la sortie vers Saint Louet sur Seulles dans le prolongement du lotissement du Pré aux Charmes. En tout environ 18 hectares à urbaniser sur une période de 10 à 15 ans.

L'aménagement de la place de l'ancien marché aux bestiaux s'approche du projet définitif. Les cabinets d'architectes et d'urbanistes s'affairent encore pour nous présenter les derniers plans avant validation. Ce sont actuellement, avec l'aménagement des sites sportifs, lui aussi dans les phases ultimes avant le démarrage des travaux, les projets les plus probants pour l'avenir de notre commune.

En attendant la parution des prochains Villers d'Avenir pour vous évoquer d'autres projets en cours, je vous souhaite à toutes et à tous un très bel été. J'espère que chacune et chacun d'entre vous connaîtra des vacances reposantes et enrichissantes, vous permettant de vous revivifier et de découvrir de nouveaux horizons pour établir ainsi de nouvelles rencontres, toujours source de richesse personnelle.

Bonnes vacances à toutes et à tous !

Le Maire de Villers-Bocage,
Marc HEBERT



Sommaire

- P. 2 Renseignements utiles
- P. 3 Le mot du Maire
- P. 4 à 7 Près de chez vous
- P. 8 à 12 Associations

Etat Civil

Naissances :

Savana RICHARD – Jules HEURTIER – Annaëlle JEANNE
Lucy COLIN – Lise MAHIEU – Zélie DEJARDIN

Mariages :

Nabil ARABIA et Sandra TRUFFOT – Maxime LEFEVRE et
Anne LESCALIER – Jean VERDIN et Sabine GUILBERT
Anthony BERTRAND et Amélia RIBET – Jordan LAINÉ et
Marion PIVARD FOUQUET

Décès :

Louis COUESPEL – Guy FOUQUES – Yvette DENIS
Huguette MARIE – Didier JANS – Germaine FREMONT
Catherine ARDAING – Yvette DEVY – André SUZANNE
Jean LECHAT – André DOCAGNE – Michelle PERRIOT
Jackie ACARD – Marie-Thérèse CORMIER – Jeanne
BISSON – Jean-Jacques BOUTEILLER – Annick BOUILLET
Raymond VILPREUX – Yvonne BERNOUIS

Près de chez vous !

Résultats des Élections Européennes

Le dimanche 26 mai, vous avez été appelés à voter pour les élections européennes. 34 listes sollicitaient vos suffrages. 1095 électeurs ont voté pour 2051 personnes inscrites sur les listes électorales de Villers-Bocage. Le taux d'abstention était de 46,61% soit 956 personnes abstentionnistes. Dans notre commune, la liste "Prenez le pouvoir" menée par Jordan BARDELLA, liste soutenue par Marine LE PEN, est arrivée en tête des Européennes avec 31,42% soit 318 voix. Elle est suivie de la liste "Renaissance" menée par Nathalie LOISEAU avec 20,26% soit 205 voix. La liste "Europe Écologie" menée par Yannick JADOT est arrivée en troisième position avec 9,78% soit 99 voix.

Véhicule électrique

Afin d'œuvrer pour le respect de l'environnement, la municipalité a investi dans l'achat d'un véhicule électrique.



Retour en images sur Villers en fête du samedi 29 juin 75^e anniversaire du Débarquement.



Commémoration au Mémorial de la 7^{ème} Division Blindée Britannique



Cérémonie commémorative du 6 juin 1944 avec les Sharpshooters



Nouvel aménagement paysager sur le parking aux grains, près des écoles





Aquathlon

Le vendredi 21 juin matin, environ 130 élèves des collèges de Tilly sur Seulles, Les Monts d'Aunay, Evrecy et Villers-Bocage ont participé dans une bonne ambiance à un aquathlon comportant deux épreuves : 175 m de natation et 1200 m de course à pied au bois de l'Ecanet. Cet aquathlon, pour sa quatrième édition, était organisé par l'ensemble du personnel de la piscine intercommunale de Villers-Bocage, les professeurs d'EPS ainsi que des bénévoles.

ZAC

(Zone d'Aménagement Concertée)

La commune de Villers-Bocage a lancé au printemps 2018 une consultation d'aménageurs portant sur la réalisation de la ZAC de la Fontaine Fleurie & Ecanet.

Le projet prévoit la construction de 320 à 350 logements sur environ 18 hectares et cela sur une durée de 15 ans.

À l'issue de la procédure de mise en concurrence, la Société NEXITY FONCIER CONSEIL a été désignée concessionnaire de cette ZAC, lors du Conseil Municipal du 9 avril 2019.

Le traité de concession entre la commune et NEXITY FONCIER CONSEIL a été signé le 15 mai 2019.

Désormais, le projet va entrer dans une phase de conception avec la réalisation des premières études et le montage des dossiers de création et de réalisation.

Parallèlement à cela l'aménageur poursuivra la démarche participative et organisera des ateliers thématiques pour co-construire, imaginer, ce nouveau quartier avec les habitants, commerçants, responsables d'association et toutes les forces vives de la commune.

Vous pouvez d'ores et déjà faire connaître votre intérêt à participer en vous pré-inscrivant en Mairie.

En attendant, une première réunion publique d'information et de présentation de l'aménageur aura lieu le jeudi 12 septembre 2019 à 20h au Centre Richard-Lenoir.



Transfert de compétences à Pré-Bocage Intercom

La communauté de communes a demandé à ce que les compétences "eau potable" et "assainissement des eaux usées" lui soient transférées. A l'instar d'autres communes de l'intercommunalité, la municipalité de Villers-Bocage s'y est opposée. L'ensemble de tous ces votes a eu pour conséquence de reporter ce transfert au plus tard à la date butoir du 1^{er} janvier 2026. A noter que ce transfert pourrait amener à une forte augmentation des tarifs d'ici 10 ans pour les habitants de notre commune.

Nouveaux tarifs de la garderie

À partir de la rentrée scolaire

	Anciens tarifs	Tarifs applicables
Tarif garderie maternelle matin	1,80 €	1,80 €
Tarif garderie maternelle soir	2,50 € de 16h15 à 17h30 2,30 € de 17h30 à 18h30	2,50 €
Tarif garderie primaire matin	1,80 €	1,80 €
Tarif garderie primaire soir	2,40 €	2,50 €



Six canards ont été lâchés sur le plan d'eau de l'Ecanet

Médiathèque

Cet été la médiathèque reste ouverte mais passe aux horaires d'été du 9 juillet au 31 août inclus :
Mardi : 16h-18h
Mercredi : 10h-12h30 et 14h-17h
Jeudi : 16h-18h
Vendredi : 16h-18h
Samedi : 10h-12h30

Mme Hiboux sera de retour avec ses histoires le samedi 5 octobre à 10h30

Petits rappels concernant :

le bruit

Nous vous rappelons que la loi interdit les nuisances sonores diurnes : « Aucun bruit particulier ne doit par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage », mais cet article R. 1334-31 du code de la santé publique s'interprète de manière assez tolérante. En pratique, il ne faut pas abuser des bruits gênants, donc de la tondeuse !

Un arrêté préfectoral interdit d'utiliser des outils de jardinage bruyants en dehors de ces créneaux :

- du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30
- le samedi : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- le dimanche et jours fériés : de 10h00 à 12h00

les animaux

Chaque propriétaire doit prêter la plus grande attention à ses animaux de compagnie notamment aux chats et aux chiens. Les services de la Mairie sont assez fréquemment sollicités pour récupérer des chats et des chiens en divagation. Le dépôt en fourrière à Vire et toute la prise en charge coûtent au minimum 250€ par animal... payé par les contribuables de Villers-Bocage. De plus, nous vous rappelons que des sacs sont à retirer gratuitement à la mairie afin de ramasser les déjections de vos animaux et que la municipalité a pris un arrêté afin que les chiens soient tenus en laisse sans exception. Une verbalisation pourra être prise à l'encontre des propriétaires ne respectant pas ces règles.

le stationnement

Le stationnement sur les trottoirs est interdit et est passible d'une contravention de 135€. **Pensez aux piétons !**

l'eau

Il faut rester vigilant par rapport à l'utilisation de l'eau afin de préserver les nappes phréatiques. Ainsi, nous vous demandons de limiter l'arrosage des pelouses et des jardins, limiter l'arrosage des potagers par irrigation, limiter le lavage des voitures particulières (hors stations recyclant l'eau) et de limiter le remplissage des piscines.

Départs

- M. Maxime GIVONE a quitté ses fonctions. Il a travaillé en tant que responsable du service environnement de novembre 2015 à mai 2019. Il a beaucoup contribué à l'embellissement de la commune ainsi qu'à la mise en place du "zéro phyto". La municipalité est actuellement en période de recrutement afin de lui trouver un(e) remplaçant(e).



- M. Gérard LEGENDRE nous quitte pour une retraite bien méritée. Il travaillait au sein des services techniques depuis 2003 en entretenant plus particulièrement la voie publique, tâche ingrate dont Gérard LEGENDRE s'est toujours acquitté avec sérieux et efficacité...



Charte d'entretien des espaces publics

Le lundi 17 juin, la Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles (FREDON) de Basse-Normandie a récompensé les communes du Calvados engagées dans la réduction, voire l'arrêt total des produits phytosanitaires pour l'entretien de leurs espaces publics. Notre commune s'est ainsi vue récompensée de la charte de niveau 3 «ne plus traiter».

Office de tourisme

Expositions

Jusqu'au 27 juillet, Les Ding Dingues d'Art font leur expo à l'Office de Tourisme ! Venez découvrir les oeuvres des membres de l'association : de la marine à la nature morte en passant par le portrait, de l'aquarelle à l'acrylique, une vingtaine d'oeuvres sont à découvrir.

Ensuite, du 5 août au 14 septembre, vous découvrirez les oeuvres de Pierre-Yves Bonnot, qui travaille sur des pages d'ouvrages anciens en les décorant de dessins sur le thème de la nature et des animaux. Un travail original à découvrir absolument !

Un été riche en activités.

Venez vite chercher l'agenda de l'été à l'Office de Tourisme ! Vous y trouverez date par date les événements qui auront lieu dans le Bocage jusqu'à fin septembre. Notre guide touristique complet, ainsi que Pass Découverte (carnet de bons de réduction) vous attendent également, pour vous faire passer un bel été dans le Bocage Normand !

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux !

Retrouvez-nous sur  Facebook : BocageNormand et sur 

Instagram : bocagenormand, pour suivre l'actualité de l'Office de Tourisme et de ses partenaires, ne rien manquer des animations de l'été, et partager avec nous vos photos avec le hashtag #villersbocage #bocagenormand.

Horaires d'ouverture de l'Office de Tourisme.

Jusqu'au 30 août : du lundi au samedi de 9h30 à 13h et de 14h à 18h.

À partir du 31 août : le lundi de 13h30 à 17h30, le mardi de 9h30 à 12h30, du mercredi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30, et le samedi de 9h30 à 12h30 (fermeture le samedi à partir d'octobre).

En dehors des horaires d'ouverture, n'hésitez pas à consulter la borne tactile numérique installée à l'extérieur de l'Office !





Le frelon asiatique

Faut-il piéger les frelons asiatiques pour lutter contre l'invasion ? Non, il est impossible de maîtriser les populations de frelon asiatique par le piégeage.

En effet, le piégeage alimentaire n'est pas suffisamment efficace au-delà de quelques dizaines de mètres.

Ainsi en aucun cas, le piégeage des reines au printemps ne fait diminuer le nombre de nids définitifs à l'automne car le taux de prélèvement est infime par rapport à la population de reines qui présente en plus une forte mortalité au printemps.

95 % des petites colonies de printemps meurent avant de pouvoir faire un nid définitif.

Attention ! les pièges bouteilles ne sont absolument pas sélectifs. 98 % des insectes capturés ne sont pas des frelons asiatiques mais des pollinisateurs, des auxiliaires et des prédateurs du frelon asiatique. Ceux-là même que l'on cherche à protéger.

Comment lutter alors ?



Le nid primaire, embryonnaire

Nid de petite taille inférieur à 10 cm de diamètre contenant un ou quelques individus. Possibilité d'intervenir soi-même : destruction le soir quand la reine est à l'intérieur

Le nid secondaire, définitif

Nid de grande taille supérieur à 40 cm de diamètre contenant plusieurs dizaines voir milliers d'individus. Ne pas intervenir soi-même, un professionnel équipé est nécessaire, contactez votre mairie



Chaque nid détecté doit être un nid détruit.

- Au printemps : détruisez ou faites détruire les petits nids embryonnaires
- A partir de juillet, déclarez les nids secondaires ou définitifs chez vous ou à proximité auprès de votre mairie.

Qui finance ?

Le Conseil Départemental et les mairies prennent en charge tout ou partie du coût de destruction de ces nids définitifs.

Pré-Bocage Intercom finance l'animation du dispositif de lutte collective contre les frelons asiatiques.



ET SI LE VOYAGE COMMENÇAIT SUR LA ROUTE DES VACANCES ?

LE SAVIEZ-VOUS ?

Votre commune est labellisée **VILLAGE ÉTAPE**, un label d'État obtenu pour une durée renouvelable de 5 ans.

LE PRINCIPE ?

Lors de longs trajets, les Villages étapes proposent aux usagers de la route une alternative aux aires de services dans un lieu agréable et plus paisible. Ils sont invités à découvrir votre commune qui s'engage à leur offrir tous les commerces et services nécessaires pour une pause réussie !

Alors qui mieux que ceux qui y vivent, ceux qui y travaillent et connaissent leur territoire pour faire vivre le label ?



Contribuez vous aussi au maintien du commerce de proximité et au dynamisme de nos communes en choisissant de vous arrêter dans un Village étape.

Prêts à devenir ambassadeur de votre commune ? Parlez-en autour de vous et rejoignez-nous sur les réseaux sociaux avec **#VILLAGEETAPE** !



Rendez-vous chez vos commerçants ou sur www.village-etape.fr pour découvrir la Carte du réseau des Villages étapes ainsi que la Carte de fidélité du label à faire tamponner lors de vos arrêts dans les Villages étapes !

LE LABEL EN 5 CHIFFRES !

62 communes labellisées sont aujourd'hui prêtes à vous accueillir en France. Elles seront au nombre de 80 d'ici 2025 !

2600



C'est le nombre de commerçants ambassadeurs inscrits dans la démarche qualité des Villages étapes

98%

des usagers sont satisfaits de leur arrêt dans un Village étape

53%

des usagers connaissent le label grâce aux panneaux

12^h À 14^h



Le temps du midi est généralement privilégié par les usagers de la route pour une pause en moyenne d'1 à 4h.



CANICULE, FORTES CHALEURS

ADOPTÉZ LES BONS RÉFLEXES



Mouiller son corps et se ventiler



Manger en quantité suffisante



Maintenir sa maison au frais : fermer les volets le jour



Ne pas boire d'alcool



Donner et prendre des nouvelles de ses proches



Éviter les efforts physiques



**BOIRE RÉGULIÈREMENT
DE L'EAU**

EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15

Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit)
www.solidarites-sarte.gouv.fr • www.meteo.fr • #canicule

Associations

Comité de jumelage Mömbris

42 personnes se sont rendues à Mömbris du jeudi 30 mai au dimanche 2 juin pour un échange. À cette occasion ont été plantés deux pommiers et deux poiriers pour sceller l'amitié franco-allemande et pour fêter le 30^{ème} anniversaire. Lors de ce séjour avec un soleil radieux, nous avons visité Seligenstadt, les jeunes ont fabriqué du pain et participé à des jeux sans frontières avec la participation de nos maires. Nos amis allemands nous rendront visite au week-end de l'Ascension de 2020.



Signature

Trente ans après le Pré-Bocage signe à nouveau une charte avec le Markt de Mömbris. Le dimanche 2 juin 2019, le Maire de Caumont sur Aure, Christophe LE BOULANGER et le Maire de Villers-Bocage, Marc HEBERT, tous les deux présents à Mömbris en Allemagne à l'occasion du trentième anniversaire du jumelage entre ce Markt et les trois cantons d'Aunay sur Odon, de Caumont l'Éventé et de Villers-Bocage, ont signé à nouveau une charte avec leur homologue de Mömbris, Félix WISSEL.

Le Markt de Mömbris est un territoire de dix huit villages, de plus de 12 000 habitants situé dans l'arrondissement d'Aschaffenburg, en Basse-Franconie dans le Land de Bavière.

Pour sceller l'amitié retrouvée entre allemands et français, il y a trente ans une charte était signée entre les représentants du territoire des trois cantons du Pré-Bocage et ceux du Markt de Mömbris. Cette signature s'était déroulée le 24 juin 1989 à la mairie d'Aunay sur Odon. Elle fut l'œuvre de Messieurs BÉNARD, DE CLERMONT TONNERRE, VIARD, PIERRE TROBEL du côté Français et de Messieurs SCHNEEMEIER, SAALMULLER, HEEGET et Johannes SCHMID du côté allemand.

Cette charte avait pour but de s'inscrire dans la nouvelle politique d'amitié et de collaboration entre l'Allemagne et la France après les atrocités de la seconde guerre mondiale qui ne s'est jamais démentie depuis lors.

Les collectivités du Markt de Mömbris et du Pré-Bocage ainsi que le comité de jumelage ont voulu marquer le trentième anniversaire de cet acte symbolique de la réconciliation en signant à nouveau la charte qui les unissait depuis trente ans concrétisée par des échanges annuels entre les habitants, alternativement une année en Normandie et l'autre en Basse Franconie.

Nous espérons que les jeunes générations sauront, à l'image de leurs aînés, maintenir cette amitié très forte qui se dégage à chaque rencontre entre les animateurs des deux jumelages, du côté allemand comme du côté français.



Resto du cœur

Les restos du cœur intégreront leurs nouveaux locaux, rue Saint-Germain, fin août début septembre. Pour l'instant ils préparent leur aménagement. Ils seront fermés du 5 au 25 août 2019 pendant trois semaines.

Local jeunes

Cet été, le local jeunes de Villers-Bocage accueillera comme à son habitude les adolescents tous les jours de la semaine. Du lundi au vendredi de 8 h 30 jusqu'à 18 h 30, hormis pendant les soirées où les adolescents seront accompagnés chez eux par les animateurs vers 22 h 30.

Fonctionnant toujours sur les mêmes valeurs telles que la Bienveillance, l'Authenticité et l'Empathie..., ils pourront partager des activités, découvrir de nouveaux jeux, le tout dans un bel esprit

de groupe. Tout en n'oubliant pas que vie en groupe veut aussi dire tâches ménagères telles que : les courses /repas, la vaisselle ou même le ménage du local. Le planning de l'été est disponible au local jeunes. Si vous souhaitez venir échanger avec l'équipe d'animation, n'hésitez pas à passer nous voir le mercredi et le samedi (de 13 h 30 à 18 h 30) ou bien contactez-nous :

BAGUELIN Marvin : 06 99 95 38 57
Mail: marvin.baguelin@outlook.fr

Amicale laïque Aunay-Villers-Evrecy

Club d'Athlétisme

Le bilan sportif de la saison hivernale 2018/2019 de l'ALAVE a été très bon. D'abord au niveau régional où les athlètes du Pré-Bocage ont enregistré 26 titres de champion du Calvados et 7 titres de champion de Normandie. L'ALAVE a ainsi été une nouvelle fois le meilleur club de lancer normand toutes catégories confondues.

Ces bons résultats l'ont également été au niveau national. L'ALAVE est ainsi le 3^{ème} club normand avec le plus grand nombre de qualifiés aux championnats de France hivernaux (8 athlètes) juste derrière les très puissants clubs de Sotteville (13 athlètes) et de l'EA Mondeville Hérouville (10).

La meilleure performance hivernale est venue d'Anaïs COQUELLE qui est devenue vice-championne de France du 60m haies chez les juniors, deux ans après avoir décroché le bronze chez les cadettes. Une confirmation au plus haut niveau saluée par une première sélection en équipe de France des moins de 20 ans. La dixième athlète internationale du club en 53 années d'existence !

D'autres athlètes figurent parmi les meilleurs français : Léa DAL-POZZO au poids cadettes et Alexia SCRIMALI au marteau juniors (11^{ème} rang national), Clément et Simon GERMAINE, spécialistes du 800m, ou encore Romain SORNIN, l'un des meilleurs lanceurs de marteau français toutes catégories.

La saison estivale 2019 a confirmé les bons résultats de l'hiver. Lors des championnats du Calvados en plein air, l'ALAVE a décroché 30 titres toutes catégories. Aux championnats de Normandie, l'ALAVE a une nouvelle fois terminé 3^{ème} meilleur club normand derrière Rouen et Caen, avec un total de 12 titres de champion de Normandie.

Le club d'athlétisme de l'Amicale Laïque Aunay Villers Evrecy accueille les jeunes à partir de la catégorie des benjamins (11 ans). Les entraînements pour les débutants ont lieu sur 3 sites : Aunay/Odon, Evrecy et Villers-Bocage.



Pour tout renseignement :

- Email : alave.athle@gmail.com
- Site internet : <https://alave14.wordpress.com/>

USVB Tennis de table

Les résultats de cette saison sont positifs dans l'ensemble. Tout d'abord, notre équipe 1 se maintient en Régional 2. L'équipe 2 qui évolue en régionale 4, accède à la régionale 3 en terminant première de son groupe. Idem pour notre équipe 3 qui accède à la Départementale 1 en terminant seconde de la Départementale 2. Malheureusement les efforts de nos équipes 4 et 5 qui jouaient en départementale 2, n'ont pas suffi pour se maintenir à ce niveau, elles devront relever le défi en D3 la saison prochaine.

Le point le plus positif de cette saison reste notre effectif : 81 licences dont 51 de moins de 18 ans. Nous ne remercions jamais assez les sponsors, les bénévoles et les parents, qui accompagnent et encadrent les futur(e)s champions et championnes. Nous rappelons que nous cherchons des joueurs de niveau Régionale et Départementale. Nous vous donnons rendez-vous dès la rentrée de septembre. Bonnes vacances à toutes et à tous !



USVB Danse

Cette année, plus de 170 danseurs/danseuses de l'association USVB danse sont montés sur scène à l'occasion de deux galas de danse devant plus de 600 personnes. Les cours sont délivrés par des professeurs reconnus avec Isabelle DURAND en contemporain, Marie Clémence LECOMTE en classique et BOUBA au breakdance. Nous avons également organisé une battle de breakdance sur Villers-Bocage et participé à une scène ouverte à Caumont sur Aure.

Nous profitons de cet article pour remercier la mairie de Villers-Bocage ainsi que Pré-Bocage Intercom sans qui il n'y aurait pas de danse sur la commune.

Informations sur:
www.dansevillers-bocage.fr
Les nouvelles inscriptions auront lieu lors du forum des associations à Cahagnes le samedi 7 Septembre.

Emilie LE LAGADEC, Présidente USVB Danse.



4^{ème} Édition de la villersoise nature

Dimanche 25 août 2019, l'association Villers-Bocage Endurance 14 organise la 4^{ème} édition de la Villersoise Nature. Cette manifestation se déroulera autour du bois de l'Ecanet avec un départ et une arrivée au stade de Villers-Bocage.

Deux courses sont proposées aux coureurs :

- un parcours de 5,5 kms sur une boucle (Départ 9h30)
- un parcours de 11 kms sur 2 boucles (Départ 10h)

Le circuit est composé en grande partie de chemins. Une tombola est organisée et un kir offert après les épreuves.

Alors venez nombreux participer à cette épreuve !

Infos pratiques :

Inscriptions avant le 24 août 2019 auprès de M.r Michel LE MAZIER
19 rue du Noziot - 14310 VILLERS-BOCAGE

06 07 33 22 19

Mail : michel.lemazier@gmail.com

Engagement à l'ordre de VBE 14 :

7 euros pour le 6 kms (Majoration de 2 euros sur place)

9 euros pour le 12 kms (Majoration de 2 euros sur place)

Inscriptions possible sur internet sur le site Normandie course à pied :

<http://www.normandiecouseapied.com/>

Un certificat médical de non contre indication à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins d'un an ou une photocopie est obligatoire.



ASVB Judo, Jujitsu, Taïso:

Déjà pressé de recommencer!

Du chemin a été fait depuis septembre dernier pour de nombreux adhérents du club. Des nouvelles ceintures pour petits et grands du judo et du jujitsu dont trois nouvelles ceintures noires, une bonne remise en forme pour nos grands sportifs du taïso, un nouveau professeur, un 40^{ème} anniversaire de folie, et surtout des supers moments! Le club est une grande famille où chacun pousse l'autre à faire de son mieux et à réaliser ses objectifs. C'est aussi un lieu incroyable de partage d'amitié forte et de solidarité mutuelle entre tous. En septembre prochain, nous sommes prêts à accueillir chacun de vous !

Les inscriptions se dérouleront au forum des associations le 7 septembre 2019, ou lors des cours qui commenceront à partir du 8 septembre. Nous acceptons les enfants nés à partir de 2015 pour le judo, et pour le jujitsu en plus du cours adulte, il existe un cours d'adolescents (à partir de 10 ans) donc n'hésitez pas à vous renseigner! Le taïso (renforcement musculaire pour tous) est ouvert à partir de 14ans.

L'assemblée générale annuelle du club est décalée au samedi 11 janvier 2020, accompagnée de démonstrations et de fabuleuses galettes !

Pour plus d'infos, n'hésitez pas à consulter notre site internet www.asvbjudo.fr ou notre page facebook **ASVB info Judo**, où contactez-nous au **06 50 85 11 61**



AUTONOMIE DOMICILE FAMILLE SANTÉ



Nous avons décidé de nous faciliter la vie !

50%
réduction ou
crédit d'impôt*

L'ADMR vous accompagne

Aide et accompagnement des séniors
Livraison de repas
Ménage, repassage
Garde d'enfants, soutien aux familles...

* article 199 septénaires du CCF, sous réserve de modifications de la législation

Association ADMR de VILLERS-BOCAGE
Place Général de Gaulle • 14310 VILLERS-BOCAGE

Tél : 02 31 77 33 12 • villers.bocage@fedel4.admr.org • www.admr.org

Numéro d'agrément et de déclaration de services à la personne SAP/320279987



Don du Sang

La période estivale va battre son plein et les donneurs de sang, comme la plupart des français, vont être éparpillés sur l'ensemble du territoire de notre pays. Cependant la période des vacances n'atténue pas le besoin de soins auprès des malades, ni la nécessité de procéder à des transfusions sanguines pour sauver des vies.

Vous, qui êtes donneurs de sang ou qui projetez de le devenir, n'hésitez pas à vous rendre sur les collectes près de votre lieu de villégiature. À l'époque d'internet il devient facile de se renseigner sur les endroits et les horaires des collectes proches du lieu de vos vacances.

Même en été, les malades ont encore besoin de vous ! Alors ne tergiversez plus, donnez votre sang à Villers-Bocage comme ailleurs en France.

Les deux dernières dates à cocher sur votre agenda pour l'année 2019 :

- **Mardi 17 septembre**
- **Mardi 17 décembre**

Ces deux collectes de sang se dérouleront au centre Richard Lenoir à Villers-Bocage entre :
15h 30 et 19h 30.

Gymnastique de Villers-Bocage

SAISON 2019 – 2020

L'association propose des cours de gymnastique multi-activités, zumba pour adolescents (10-15ans), multi-activités zumba et pilates. Les cours multi-activités correspondent à 1/3 cardio + 1/3 renforcement musculaire + 1/3 étirement.

Les cours sont assurés au Centre Richard Lenoir, en période scolaire seulement. Possibilité de participer à un cours gratuit.

Cotisation 2019-2020 (licence incluse) :

Adulte : pour 1h/sem. : 105€/an et pour 45 min/sem. : 87€/an

(tarif dégressif pour plusieurs cours - nous consulter)

Adolescent : pour 45min/sem. : 80€ l'année.

Inscriptions : Au début du cours les premières semaines, en vous munissant de :

- un certificat médical
- un chèque correspondant à votre choix de cours libellé à « Association Gymnastique Volontaire Villers-Bocage » (nous acceptons les chèques-vacances et les coupons-sport)
- votre adresse mail, ou à défaut 2 enveloppes timbrées à votre nom

Contact : gym.villers@orange.fr ou téléphone

06 12 35 09 56 (aux heures des repas)

Cach les vias

Même après 42 ans d'existence nous avons toujours besoin d'idées nouvelles, de sang neuf et d'énergie pour donner un nouveau souffle à notre groupe. Il y a beaucoup de plaisir et de joie à danser notre folklore ; cela nous permet d'échanger avec des groupes de régions différentes. N'oublions pas nos traditions...

Nous vous ouvrons nos rondes dès le vendredi 6 septembre, quelque soit votre âge, seul(e) ou en famille.

Alors osez...

Toujours disponible pour vos fêtes, kermesses, repas..., renseignez vous.

M. DUPONT 02 31 77 41 36



Association DING, DINGUES d'ARTS

Peinture... modelage... découpe... collage... silhouettes...

L'imagination, la création puis la réalisation, quel qu'en soit le niveau, apportent à l'artiste des moments de doutes, mais aussi de bonheur dans l'accomplissement et la concrétisation de son idée.

La découverte du sujet, de l'harmonie des couleurs et la maîtrise de l'outil aiguisent la sensibilité du spectateur et lui procurent des émotions variées... mais bien réelles.

Les vingt-trois artistes amateurs de l'association DING, DINGUES d'ARTS ont présenté quelques cent soixante toiles et oeuvres lors de l'édition 2019 de leur exposition annuelle en mai dernier, utilisant les quatre techniques d'expression : huile, acrylique, pastel, et aquarelle.

Le résultat de leurs travaux d'un an a été grandement apprécié par un public venu nombreux pendant les trois jours de cette manifestation.

Rendez-vous au printemps 2020 pour la suite...



Troupe Tonton Marcel

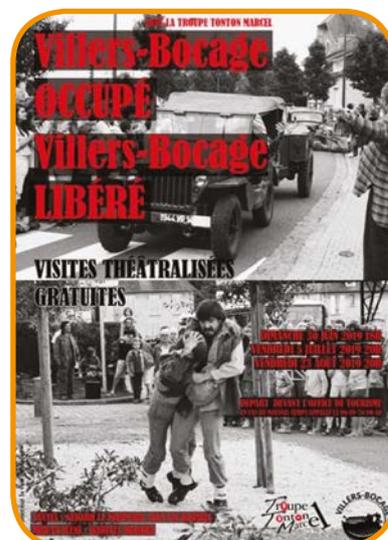
En cette année 2019, la troupe Tonton Marcel a été heureuse de s'associer aux festivités du 75^{ème} anniversaire du débarquement en Normandie. Elle a déjà animé deux visites théâtralisées sur la commune de Villers-Bocage les dimanche 30 juin et vendredi 5 juillet. La prochaine et dernière date est fixée le vendredi 23 août 2019 à 20h00. Le départ aura lieu devant l'Office de Tourisme du Bocage Normand à Villers-Bocage, place de Gaulle.

Textes : Gérard LE SOMPTIER, Jean-Luc ROUSSEL - Mise en scène : Isabelle MIALDEA

Contact Isabelle MIALDEA :

tél : 06 08 76 80 40

mail : i.mialdea@free.fr



UCIA

Le printemps a été bien animé chez les commerçants à Villers-Bocage et dans le Pré-Bocage. Lors des achats à l'occasion de la Fête des Mères, de très belles roses ont été offertes par les commerçants à leurs clientes, un geste apprécié ! Le « Friday du Pré Bocage » s'est déroulé le vendredi 21 juin et a permis aux clients de profiter de très belles promotions, les soldes avant les soldes. Tous les commerçants participants en rose et le soleil en prime !



(la Presse du Bocage)



(Nathalie, Magasin Sylhouette)

Les prochains évènements 2019 de l'UCIA PRÉ-BOCAGE

- **LES COMMERCES EN FOLIE :** braderie des commerçants le samedi 31 août avec le vide grenier de SLPB.
- **DEFILE DE MODE :** samedi 5 octobre, les billets sont déjà en vente chez les commerçants
- **SALON DES GOURMANDISES :** dimanche 13 octobre à la salle des fêtes d'Aunay sur Odon
- **NOËL 2019 :** en préparation, nous recherchons des associations et des animations à proposer, n'hésitez pas à contacter l'UCIA (Facebook : uciaprebocage)



Contact : Alain FOSSEY, 06 07 82 52 17

Claudie COUTELLIER : 06 82 38 65 05 ccoutellier@caen.cci.fr



Pour la 2^{ème} année consécutive, l'Association des Parents d'Élèves de Villers-Bocage a organisé un Apéro Concert le 24 mai dernier. Pour l'occasion, les Witch Doctors ont mis l'ambiance toute la soirée. Soleil, restauration/buvette et bonne humeur étaient au rendez-vous. Un grand merci aux musiciens et rendez-vous aux Villersois l'année prochaine !

L'année scolaire 2018-2019 s'est achevée avec la fête de l'école le 22 juin dernier. L'après-midi a été ponctuée par le tirage de la tombola et par une représentation des majorettes de Balleroy (dont certaines jeunes filles sont scolarisées à l'école de Villers). Les enfants ont pu profiter de nombreux stands de jeux grâce aux soutiens des parents d'élèves bénévoles. Nous les remercions très chaleureusement et donnons rendez-vous à tous les parents qui souhaitent s'investir dans l'association, à l'assemblée générale fin septembre 2019.



École de musique du Pré-Bocage

Les inscriptions auront lieu sur trois jours indépendamment de votre lieu d'habitation : (les places sont limitées en cours individuels).

- **Lundi 9 septembre 2019 :** 18h à 20h : École de Musique - Maison des Associations, Chemin de l'Ecanet - Villers-Bocage
- **Mardi 10 septembre 2019:** 17h à 19h : École de Musique - Maison des Services, 31 route de Vire - Aunay-sur-Odon
- **Mercredi 11 septembre 2019 :** 18h30 à 19h : Centre culturel, rue de Belfort, Caumont sur Aure

L'École Intercommunale de Musique du Pré Bocage a pour mission la sensibilisation et la formation des futurs amateurs aux pratiques artistiques et culturelles dans le domaine musical.

289 élèves étaient inscrits pour l'année 2018-2019 à l'École de Musique du Pré-Bocage. Le samedi 4 mai a eu lieu à la salle des fêtes des Monts d'Aunay le concert Chants du Monde qui a réuni 400 personnes.

Les élèves sont accueillis sur trois sites (Caumont sur Aure - Les Monts d'Aunay - Villers Bocage)

Lieux d'enseignements :

- École de Musique du Pré-Bocage
- Maison des associations, Chemin de l'Ecanet - Villers-Bocage
- Maison des services intercommunaux, 31 route de Vire Aunay-sur-Odon
- Centre culturel rue de Belfort, Caumont sur Aure

13 professeurs diplômés enseignent dans les différentes disciplines. Un large choix d'activités est proposé aux enfants, adolescents et adultes

qui souhaitent découvrir, s'initier ou approfondir des connaissances musicales seul ou en groupe dans le but d'une pratique amateur.

Interventions en milieu scolaire

Découverte de la musique : Jardin musical: 4/5 ans - Eveil musical: 5/6 ans
Initiation musicale + percussions : CP/CE1,

Formation musicale

- Pratique instrumentale : batterie, clarinette, flûte traversière, guitare basse, guitare classique, guitare électrique, piano, saxophone, technique vocale, violon
- Cuivres : trompette, tuba, trombone (sous réserve du nombre d'inscrits)
- Pratiques collectives : guitare d'accompagnement et électrique pour adultes et enfants (à partir de 10 ans), percussions africaines, atelier chants adultes (Pré-Voce), atelier chansons enfants (A pleine voix), atelier Jazz, musiques actuelles, ensemble cordes, ensemble vents, ensemble clarinettes, ensemble violons.

Pour tout renseignement, veuillez contacter Virginie CLOS,

coordinatrice administrative au 02 31 77 24 15

Adresse administrative : Le Puits 14260 BONNEMAISON

Mail : ecolemusiqueprebocage@orange.fr

<http://ecoledemusiqueduprebocage.fr>

